

Le cadre canadien pour un processus de pratique ergothérapique axé sur les pratiques collaboratives (CanPPERC)

Animé par : Hélène FAURE et Marine JAMAIN

Date : 5 mars 2025

L'équipe de formateurs MCRO et modèles canadiens



Hélène Faure



Lucas Rouault



Marine Jamain



Arnaud Schabaille



Clémence Chassan



Jean-Michel Caire

Contexte

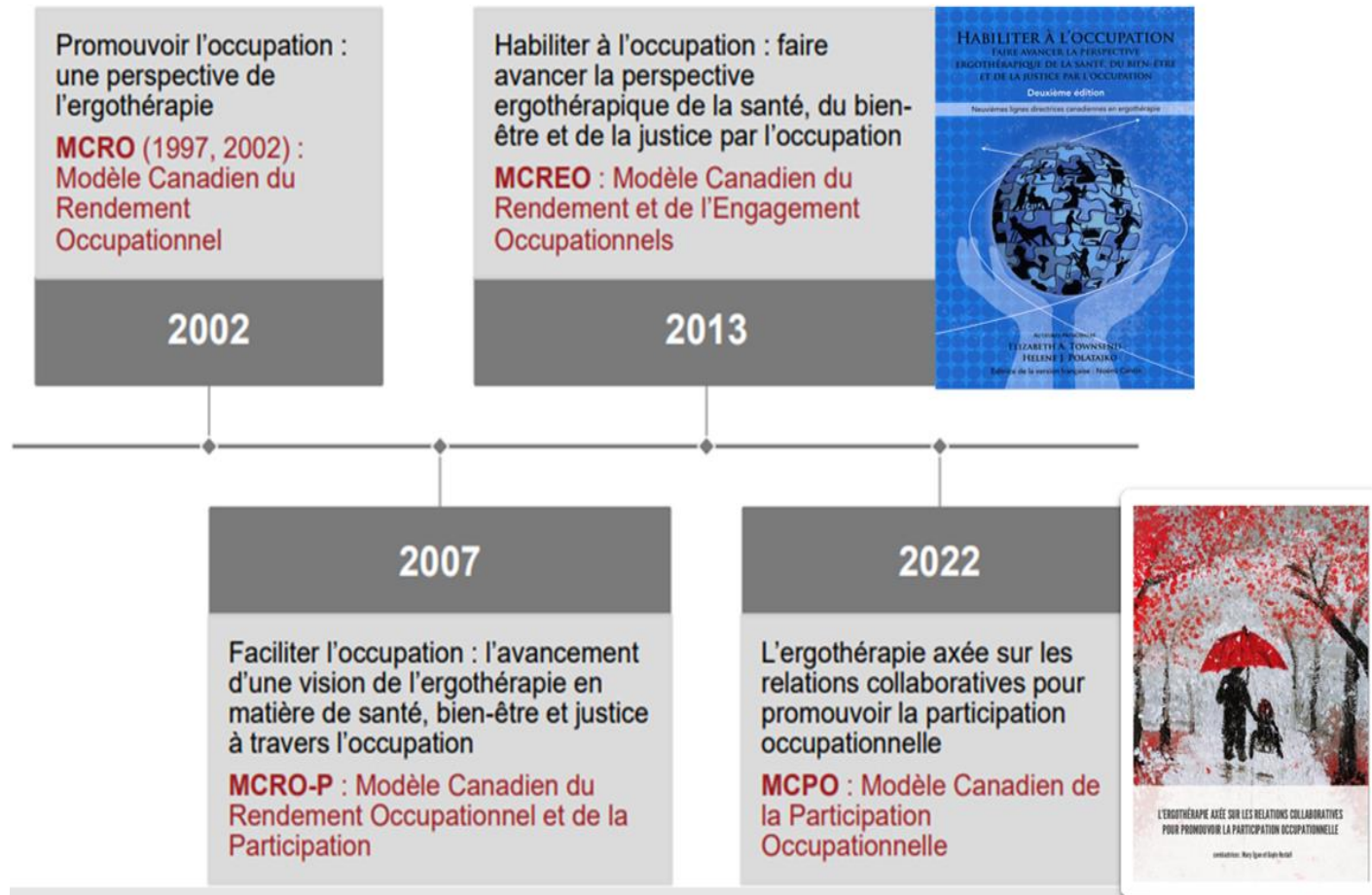


Parution de l'ouvrage en 2022 :
L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle
de Mary Egan et Gayle Restall



Webinaire du 13 mars 2024, animé par Jean-Michel Caire et Arnaud Schabaille sur : Le nouveau Modèle Canadien de la Participation Occupationnelle (MCPO) : vecteur de changement et de développement en santé

Évolution des modèles canadiens



L'ergothérapie (2022)

« Les ergothérapeutes s'efforcent fondamentalement d'aider les gens à accomplir ce qu'ils doivent faire et/ou ce qu'ils veulent faire, avec les gens et dans des endroits qui sont importants pour eux.

Les ergothérapeutes collaborent avec des individus et des collectivités (familles, groupes, communautés et populations) pour les aider à vivre la vie qui leur convient. Autrement dit, une vie qui correspond à leurs besoins, à leurs valeurs et à leurs aspirations.

Les gens s'efforcent de vivre ce qu'ils considèrent comme une bonne vie en **ayant des occupations dans le cadre de relations et de contextes signifiants, c'est-à-dire par la participation occupationnelle.**»*



* Egan M, Restall G, rédactrices. *L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle*. Ottawa, CA : Association canadienne des ergothérapeutes. 2022. p.83

Différents types de modèles

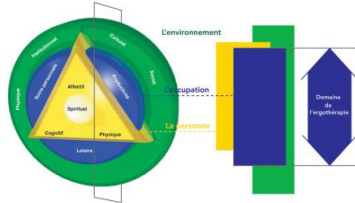
« Les ergothérapeutes utilisent deux types de modèles pour recueillir, examiner et appliquer les connaissances.

- Les **modèles occupationnels** guident les ergothérapeutes dans leur réflexion, leur raisonnement et leur analyse de la participation occupationnelle.
- Les **modèles de processus** les aident à cibler les mesures à prendre pour promouvoir la participation occupationnelle. »*

* Egan M, Restall G, rédactrices. L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle. Ottawa, CA : Association canadienne des ergothérapeutes. 2022. p.83

Modèles occupationnels

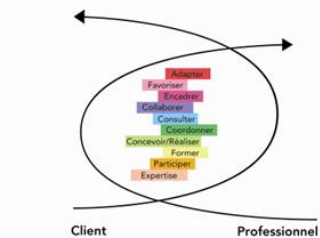
Figure 1.3 Le MCRO-P : Spécifier notre principal domaine



A¹ : Désigné sous le nom de MCRO dans Promouvoir l'occupation (1997, 2002) et MCRO-P depuis cette édition.
B : Vue de profil.
E.A. Townsend, H.J. Polatajko, et J. Crak (2008). Modèle canadien du rendement occupationnel et de participation (MCRO-P), dans Faciliter l'occupation : l'augmentation d'une vision de l'ergothérapie en matière de santé, bien-être et justice à travers l'occupation, E.A. Townsend, H.J. Polatajko, p.27 Ottawa, ON : Publications ACE.

MCROO

Figure 4.3 Modèle canadien d'habilitation centrée sur le client (MCHCC)



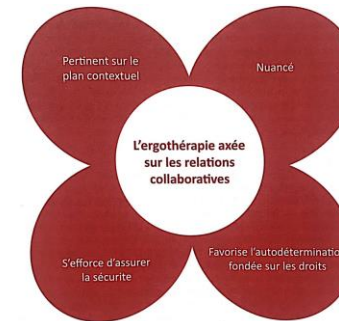
E.A. Townsend, G. Whitford, H.J. Polatajko, J. Crak et C. Hickling (2008). Continuum de l'habilitation. Dans Faciliter l'occupation : l'augmentation d'une vision de l'ergothérapie en matière de santé, bien-être et justice à travers l'occupation, E.A. Townsend, H.J. Polatajko, p.127 Ottawa, ON : CACOT Publications ACE.

MCHCC

Approches

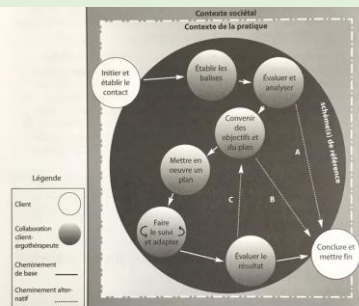


MCPO



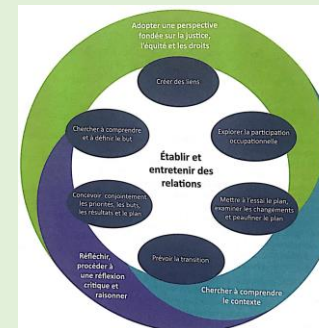
Caractéristiques clés de la pratique axée sur les relations collaboratives

Modèles de processus



Polatajko, H.J., Crak, J., Davis, J., et Townsend, E.A. (2013). Cadre conceptuel du processus de pratique canadien. Dans E.A. Townsend et H.J. Polatajko, Habiller à l'occupation – Faire avancer la perspective ergothérapeutique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation, p. 274 Ottawa, ON : CACOT Publications ACE.

MCPP

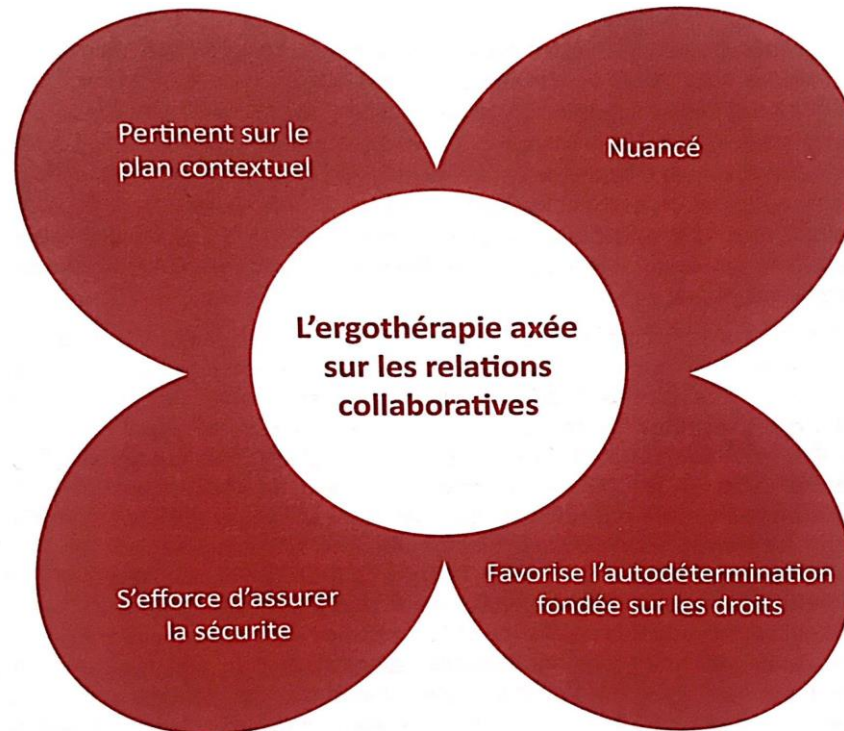


CanPPERC



Egan M, Restall G. Modèle Canadien de la Participation occupationnelle (MCPO). Dans : Egan M, Restall G, rédactrices. *L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle*. Ottawa, CA : Association canadienne des ergothérapeutes. 2022. p.185

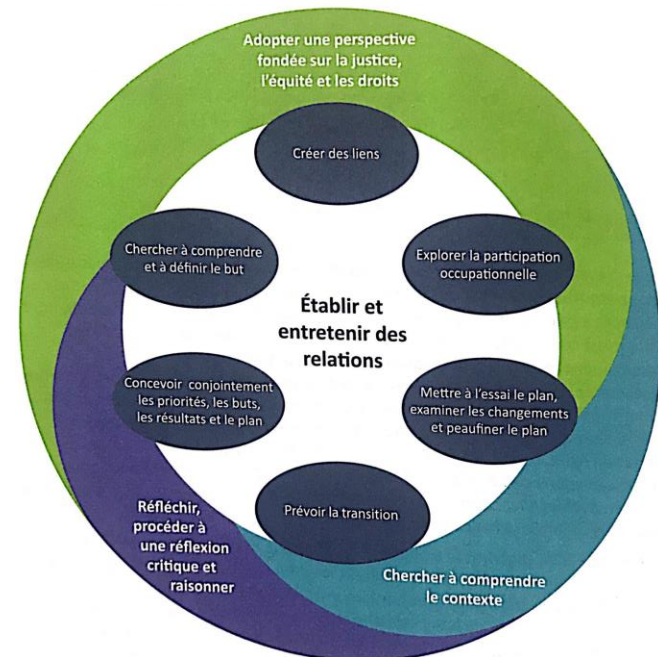
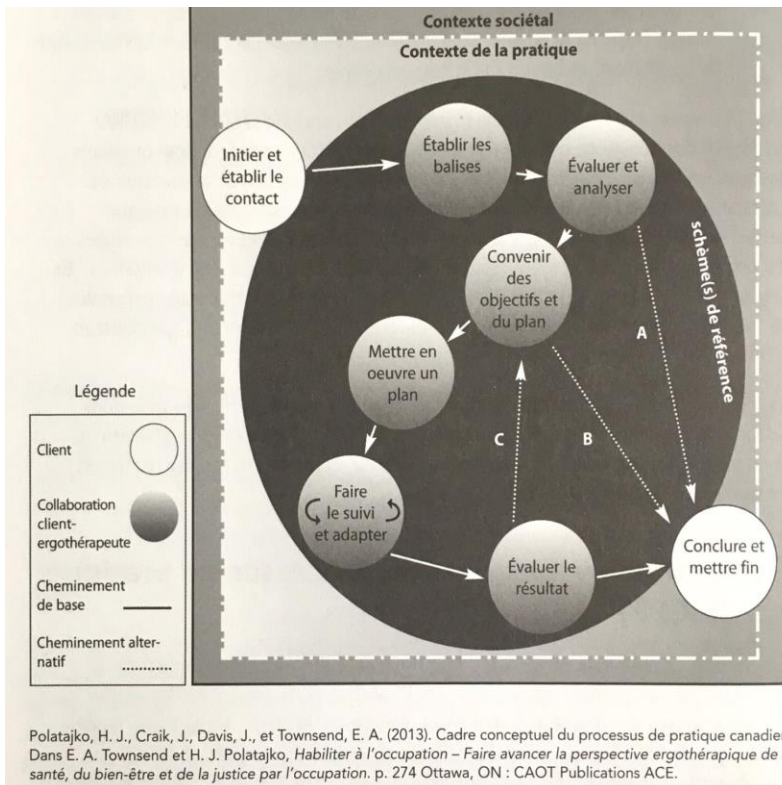
La participation occupationnelle est définie comme « avoir accès, pouvoir initier, et maintenir des occupations signifiantes à l'intérieur de relations et de contextes enrichissants » (Egan, Restall, 2022, p.84)



Citer cette figure comme suit : Restall G, Egan M. Caractéristiques clés de la pratique axée sur les relations collaboratives. Dans : Egan M, Restall G, rédactrices. *L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle*. Ottawa, CA : Association canadienne des ergothérapeutes. 2022. p. 111

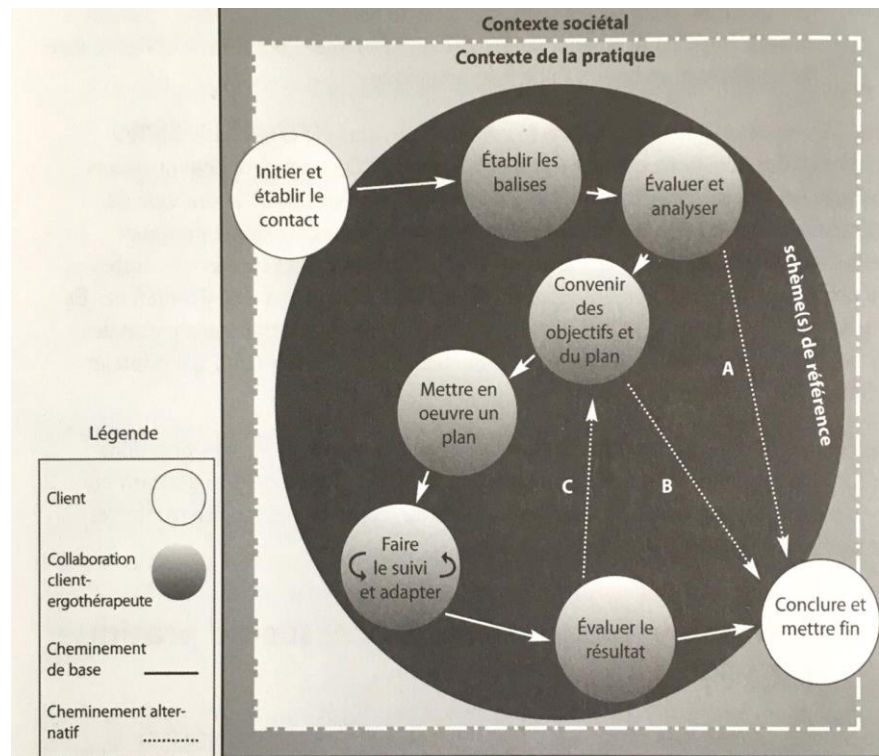
“Etablir et maintenir des relations dans lesquelles les gens se sentent en **sécurité** et qui fait la promotion de **l’auto-détermination des individus et des collectivités**. Les préoccupations relatives à **la justice, à l’équité et aux droits** constituent un contexte essentiel. “(Egan, Restall, 2022, p.109)

Les modèles ou cadres de processus



Restall G, Egan M, Valavaara K, Phenix A, Sack C. Le cadre Canadien pour le processus de pratique en ergothérapie axé sur les relations collaboratives (cadre CanPPERC). Dans : Egan M, Restall G, rédactrices. *L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle*. Ottawa, CA : Association canadienne des ergothérapeutes. 2022. p.134

MCP (2013) : Modèle Canadien du Processus de Pratique

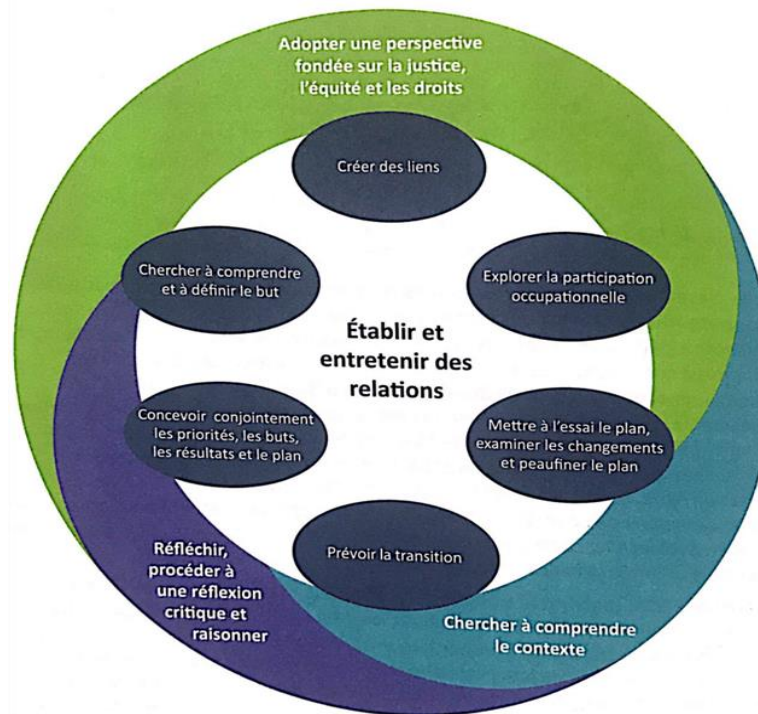


Polatajko, H. J., Craik, J., Davis, J., et Townsend, E. A. (2013). Cadre conceptuel du processus de pratique canadien. Dans E. A. Townsend et H. J. Polatajko, *Habiliter à l'occupation – Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation*. p. 274 Ottawa, ON : CAOT Publications ACE.

MCP (2013) : Modèle Canadien du Processus de Pratique

- **1 – Initier et établir le contact** : entrée en action, compréhension de la demande, coopération et engagement du client.
- **2 – Établir les balises** : inciter le client à clarification des valeurs, désirs, déterminer les attentes mutuelles. Identification et priorisation des difficultés occupationnel(le)s et des objectifs.
- **3 – Évaluer et analyser** : évaluation pour déterminer les dimensions du rendement occupationnel et les conditions environnementales en jeu et déterminer les forces et les ressources des partenaires
- **4 – Convenir des objectifs du plan** : à la lumière de l'évaluation et de l'analyse, déterminer les enjeux occupationnels prioritaires. Concevoir un plan et négocier les résultats visés.
- **5 – Mettre en œuvre un plan**
- **6 – Faire le suivi et adapter** : adaptation/révision du plan si besoin
- **7 – Évaluer le résultat** : réévaluation, évaluation des résultats de l'intervention
- **8 – Conclure et Mettre fin** : Transmettre rapport, coordonner avec autre service ou possibilité de nouveau processus.

CanPPERC (2022) : Cadre canadien pour le Processus de Pratique en Ergothérapie axé sur les Relations Collaboratives



Restall G, Egan M, Valavaara K, Phenix A, Sack C. Le cadre Canadien pour le processus de pratique en ergothérapie axé sur les relations collaboratives (cadre CanPPERC). Dans : Egan M, Restall G, rédactrices. *L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle*. Ottawa, CA : Association canadienne des ergothérapeutes. 2022. p.134

Le cadre CanPPERC

- ❖ est conçu pour s'appliquer à la pratique auprès de l'ensemble des partenariats
- ❖ peut être utilisé en milieu institutionnel et communautaire
- ❖ se veut souple et adaptable à divers contextes

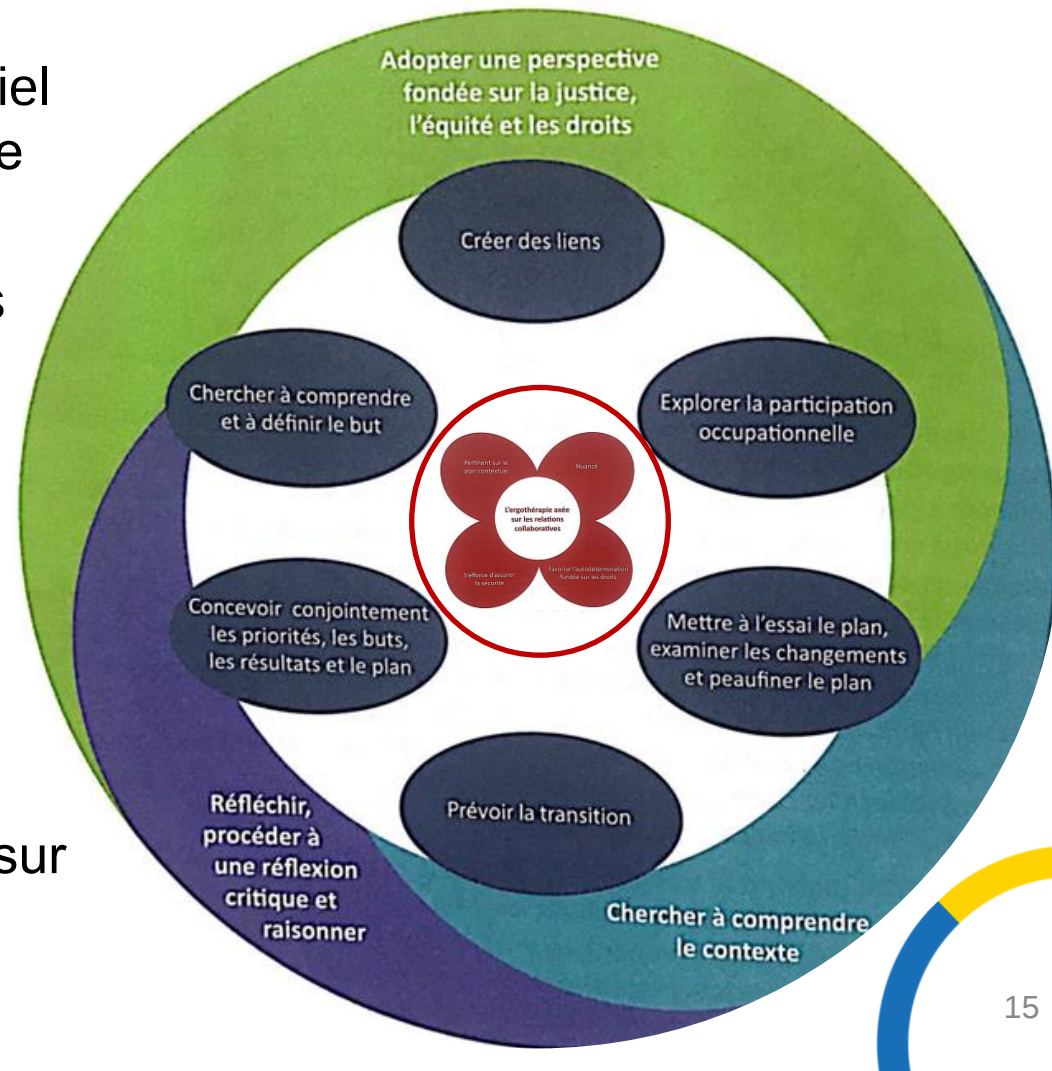
- ❖ repose sur trois hypothèses sous-jacentes :
L'ergothérapie :
 - varie d'un contexte à l'autre ;
 - a souvent un début et une fin mais pas toujours ;
 - peut suivre un processus étape par étape mais, plus souvent constitue un processus itératif qui influence le contexte et la relation, et y répond.

Établir et entretenir des relations

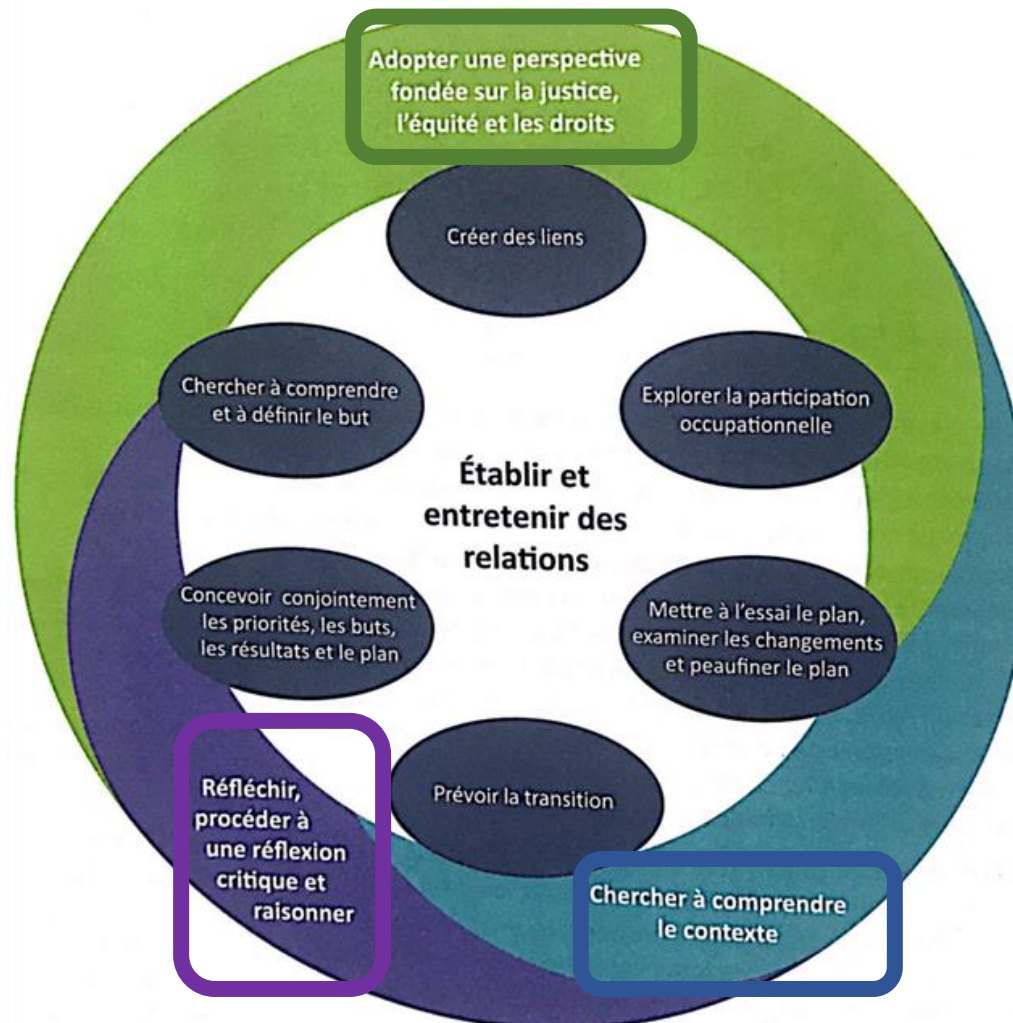
Processus sous-jacent essentiel
de la pratique de l'ergothérapie

Pratique axée sur les relations
collaboratives avec comme
caractéristiques :

- pertinentes sur le plan contextuel
- nuancées
- axées sur la sécurité
- qui favorisent l'autodétermination fondée sur les droits.



Trois processus fondamentaux



Chercher à comprendre le contexte

Contexte multidimensionnel, considéré de manière **interrelationnelle** : « divers aspects du contexte influencent d'autres aspects et sont influencés par eux. » (p.136)

- **Contexte thérapeutique** : définir en quoi consiste notre propre situation d'ergothérapeute
- **Contexte de la pratique** : comprendre le contexte dans lequel se situe notre pratique d'ergothérapeute
- **Contexte des individus et des collectivités** qui ont accès aux services d'ergothérapie

Femme, culture occidentale et patriarcale, qui défend des valeurs féministes et de justice sociale, ayant grandi principalement à Rennes. Ergothérapeute depuis 2007, après 3 ans d'études à l'IFE de Créteil. Schèmes de références : pratique centrée sur le client et l'occupation (formatrice MCRO et modèles canadiens)

Ergothérapeute en libéral à Paris

Au sein du système de santé français (accompagnement en ergothérapie non remboursé par la CPAM, possibilité de financement via l'AEEH etc)

Réfléchir et procéder à une réflexion critique et raisonner

- **Réflexion** : en cours de pratique et sur la pratique
- **Réflexion critique**
- **Raisonnement sur la pratique** : processus de réflexion et de prise de décision des ergothérapeutes, qui orientent la pratique éthique et de qualité.

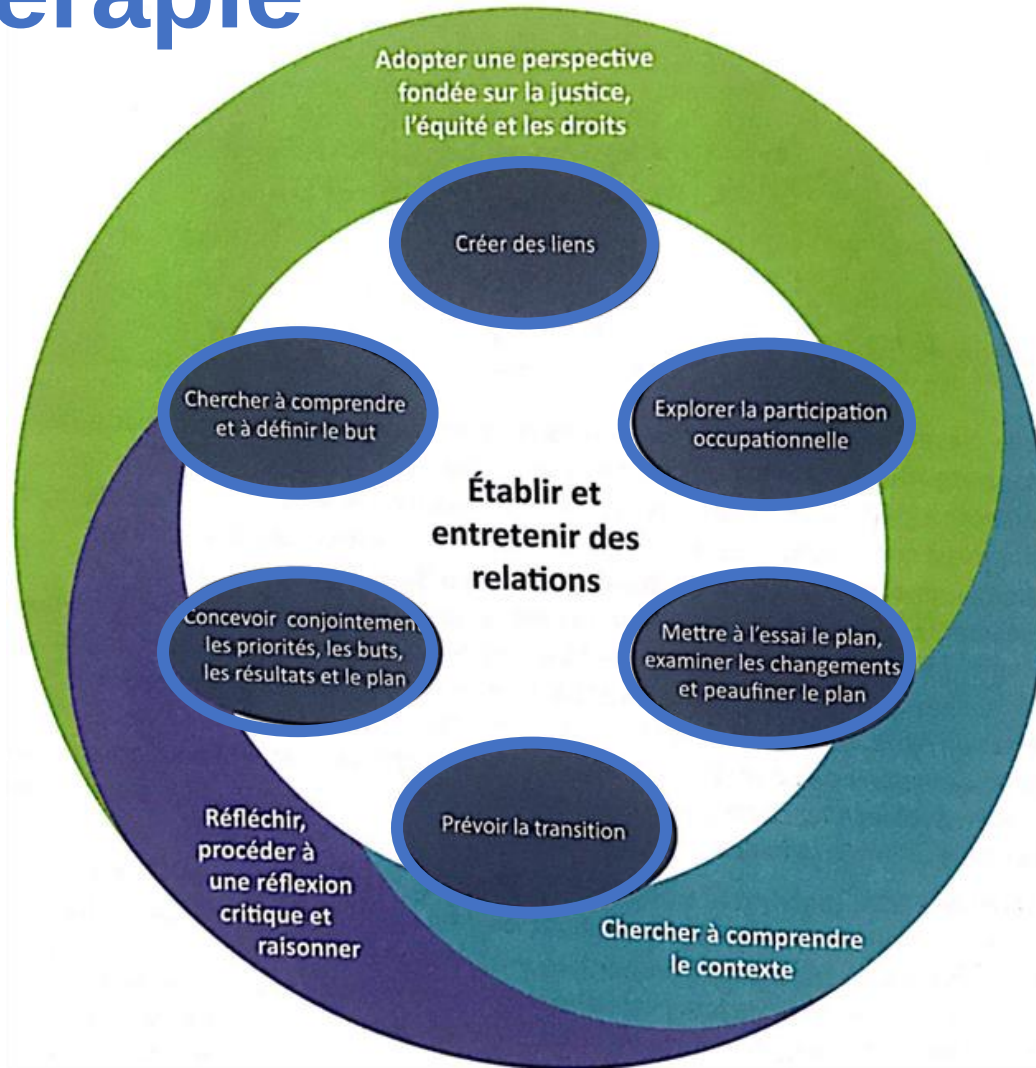
Réflexion sur les modalités de l'intervention en libéral (cabinet, lieu de vie) et les différentes possibilités, analyse réflexive par la formation continue, groupes d'échanges de pratique avec mes pairs

Adopter une perspective fondée sur la justice, l'équité et les droits

« Il incombe aux ergothérapeutes de **promouvoir une société juste qui défend les droits des gens et leur assure un accès équitable à une participation occupationnelle.** » p.146

Information sur les droits des gens (contexte institutionnel: MDPH, CAF...),
sensibilisation des autres professionnels du territoire (via la CPTS)

Six domaines d'action en ergothérapie



Créer des liens

- Etablir une relation collaborative.
- Identifier les attentes concernant l'accompagnement en ergothérapie.
- Entretenir un dialogue avec l'individu ou la collectivité concernant l'intérêt/l'apport de l'ergothérapie.
- Obtenir le consentement

Illustration :

- ❖ Explication de mon rôle en lien avec la participation occupationnelle de Julia et ses parents avec un vocabulaire adapté
- ❖ Echanges avec Julia et ses parents pour comprendre la demande, les attentes, les besoins et rendre explicite cette démarche de collaboration
- ❖ Envoi d'un questionnaire à remplir par les parents pour comprendre le profil occupationnel de Julia
- ❖ Explication des modalités d'intervention en libéral (tarif, lieu...), envoi d'un devis, obtention de l'accord de Julia et de ses parents.

Chercher à comprendre et à définir le but

- Entretenir la relation collaborative.
- Créer les conditions permettant à l'individu ou la collectivité d'échanger leurs histoires, leurs désirs et leurs priorités en matière de participation occupationnelle.
- Déterminer conjointement les idées initiales et ce que le processus d'ergothérapie pourrait comprendre.
- Écouter attentivement les pensées et les sentiments exprimés par l'individu ou la collectivité

Illustration :

- ❖ Echanges avec les parents sur les éléments concernant le profil occupationnel de Julia
- ❖ MCRO avec Julia pour identifier ses problèmes occupationnels prioritaires, notamment : faire du vélo dans la cour de l'immeuble avec mon frère Hugo
- ❖ Identifier avec la maman de Julia sa priorité: que Julia s'habille le haut du corps le matin seule

Explorer la participation occupationnelle

- Évaluer conjointement la participation occupationnelle, y compris les facteurs personnels ou collectifs, ainsi que les facteurs contextuels.
- Co-analyser les préoccupations relatives à la participation occupationnelle de l'individu ou de la collectivité.
- Documenter les résultats de manière réfléchie et transparente, en évitant les interprétations et le langage oppressifs.

Illustration :

- ❖ Analyse dynamique de la performance lors d'une mise en situation vélo à domicile (CO-OP) pour identifier les points d'échec
- ❖ Analyse collaborative de la performance (OPC) avec la maman de Julia
- ❖ Évaluation des facteurs contextuels et personnels, lien avec les autres professionnels

Concevoir conjointement les priorités, les buts, les résultats et les plans

- Concevoir des plans avec l'individu ou la collectivité, tout en soutenant l'autonomie et l'autodétermination fondée sur les droits.
- Co-crée les conditions propices à un échange collaboratif concernant les points de vue sur les préoccupations relatives à la participation occupationnelle ainsi que les risques et les avantages perçus du plan.
- Examiner les obstacles à la justice et à l'équité qui minent l'atteinte des buts et des plans de l'individu ou de la collectivité.

Illustration :

- ❖ Rédaction du diagnostic en ergothérapie
- ❖ Validation du compte-rendu avec les parents de Julia
- ❖ Détermination des moyens/méthodes d'intervention : organisation de séances à domicile avec Julia et sa famille (ses parents et son frère), organisation des séances OPC avec la maman de Julia (sans Julia)

Mettre à l'essai le plan, examiner les changements et adapter le plan

- Obtenir le point de vue de l'individu ou de la collectivité concernant la mise en œuvre du plan, en particulier sur la façon dont il a favorisé ou non la participation occupationnelle.
- Surveiller continuellement la compréhension et les perspectives communes des progrès et de la sécurité de la thérapie, et modifier conjointement le plan au besoin.
- Documenter les changements et les modifications qui ont été apportées au plan.

Illustration :

- ❖ Mises en situation dans la cour de l'immeuble avec Julia, ses parents et son frère
- ❖ Découverte guidée de stratégies cognitives pour la résolution de problèmes moteurs (CO-OP) pour faire du vélo
- ❖ Essai de la stratégie (OPC) : choisir ses vêtements avec papa ou maman la veille, utiliser un outil visuel comme renforçateur positif (coche quand elle a mis ses vêtements du haut seule le matin)

Prévoir la transition

- Susciter, écouter et chercher à comprendre le point de vue de l'individu ou de la collectivité sur la transition après l'ergothérapie.
- Co-crée intentionnellement un plan de transition avec l'individu ou de la collectivité.
- Communiquer de l'information liée à l'ergothérapie.
- Documenter les plans de transition.

Illustration :

- ❖ Réévaluation de la MCRO
- ❖ Encouragement au transfert et à la généralisation
- ❖ Rédaction d'un compte-rendu d'accompagnement à destination de la famille et des partenaires

Illustration

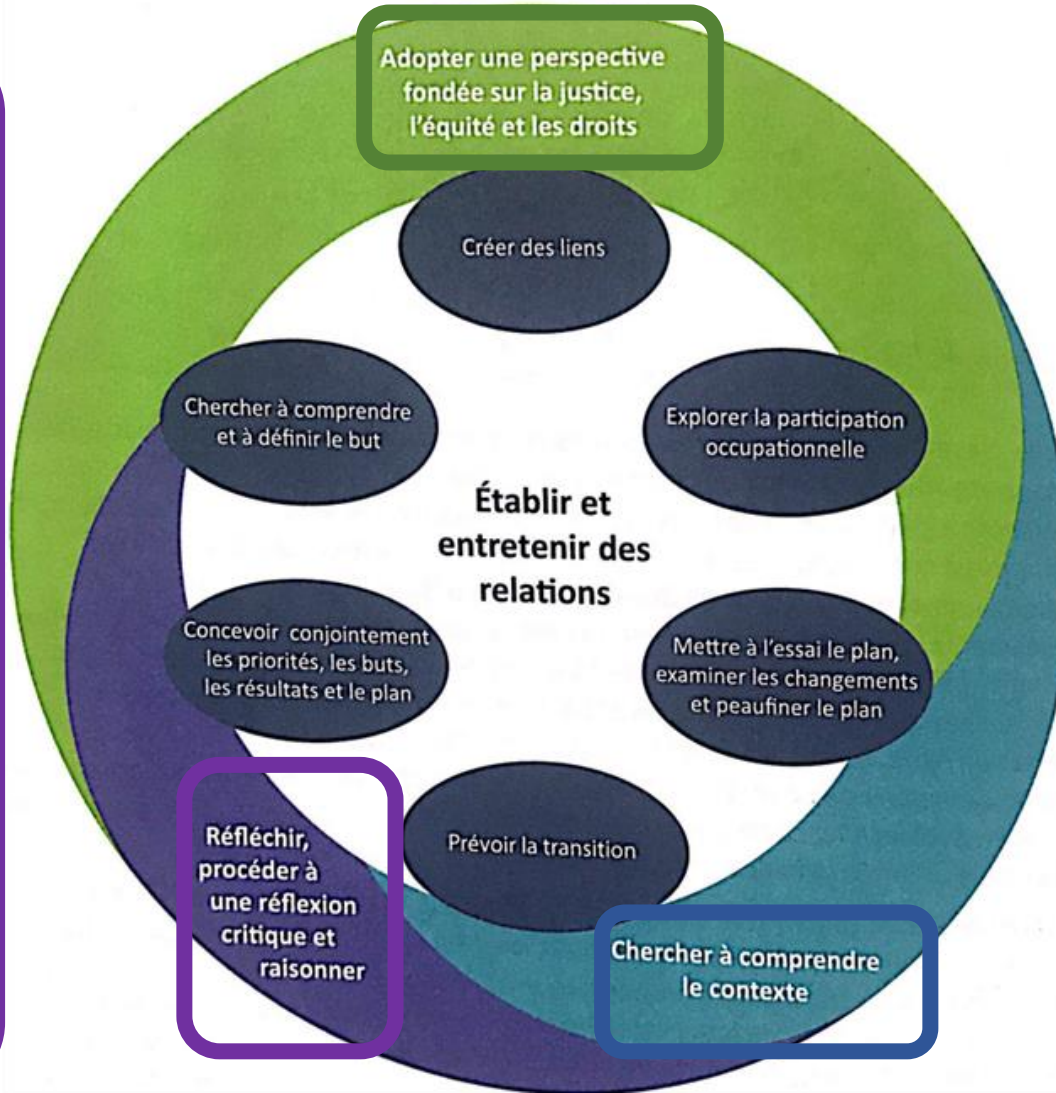
Demande d'équipement en aides techniques
Dans contexte de restriction budgétaire, remonter les besoins des personnes quant aux financements des aides techniques ou autre.

Sensibilisation à la MDPH : occupations, ergothérapie
Temps d'information à destination des ergothérapeutes du territoire

Lors de la rencontre avec la personne, ajuster pour être au plus près de ses PO. A l'issue, identifier les points à améliorer.

MDPH, cadre ergothérapique centré sur l'occupation. Malgré la forte demande, comment maintenir ce cadre ?

Avec mes collègues ergothérapeutes, formation et réflexion pour une pratique occupation centrée.

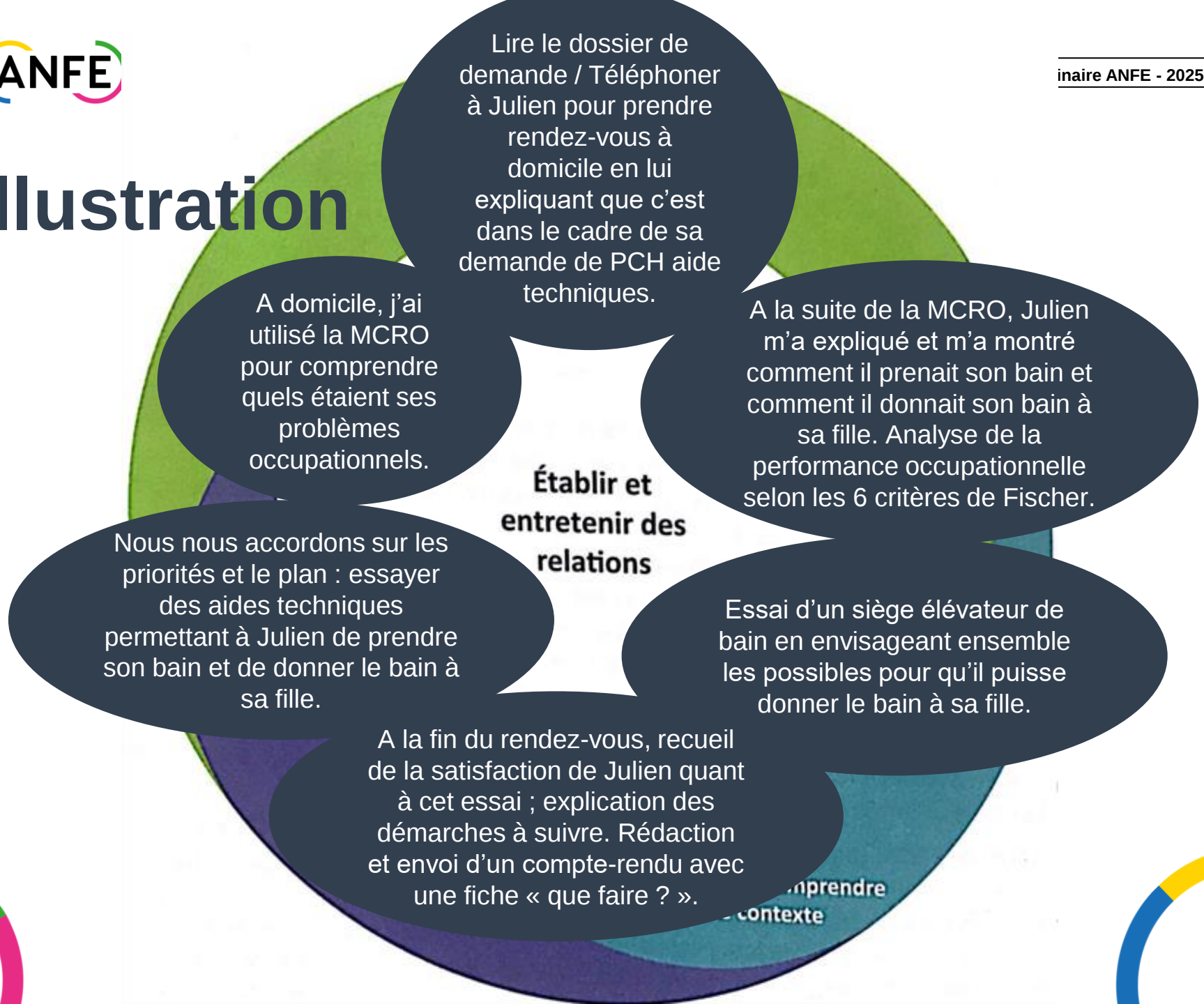


DE en 2007. CMPR, SAMSAH puis MDPH. Animée par la MCRO.

Ergothérapeute à la MDPH (PCH). Évaluation et intervention centrée et visant l'occupation. Champ de la compensation.

Les personnes font une demande administrative pour financement & conseils. Dossier déposé depuis plusieurs mois. MDPH dépendante d'un contexte législatif et financier.

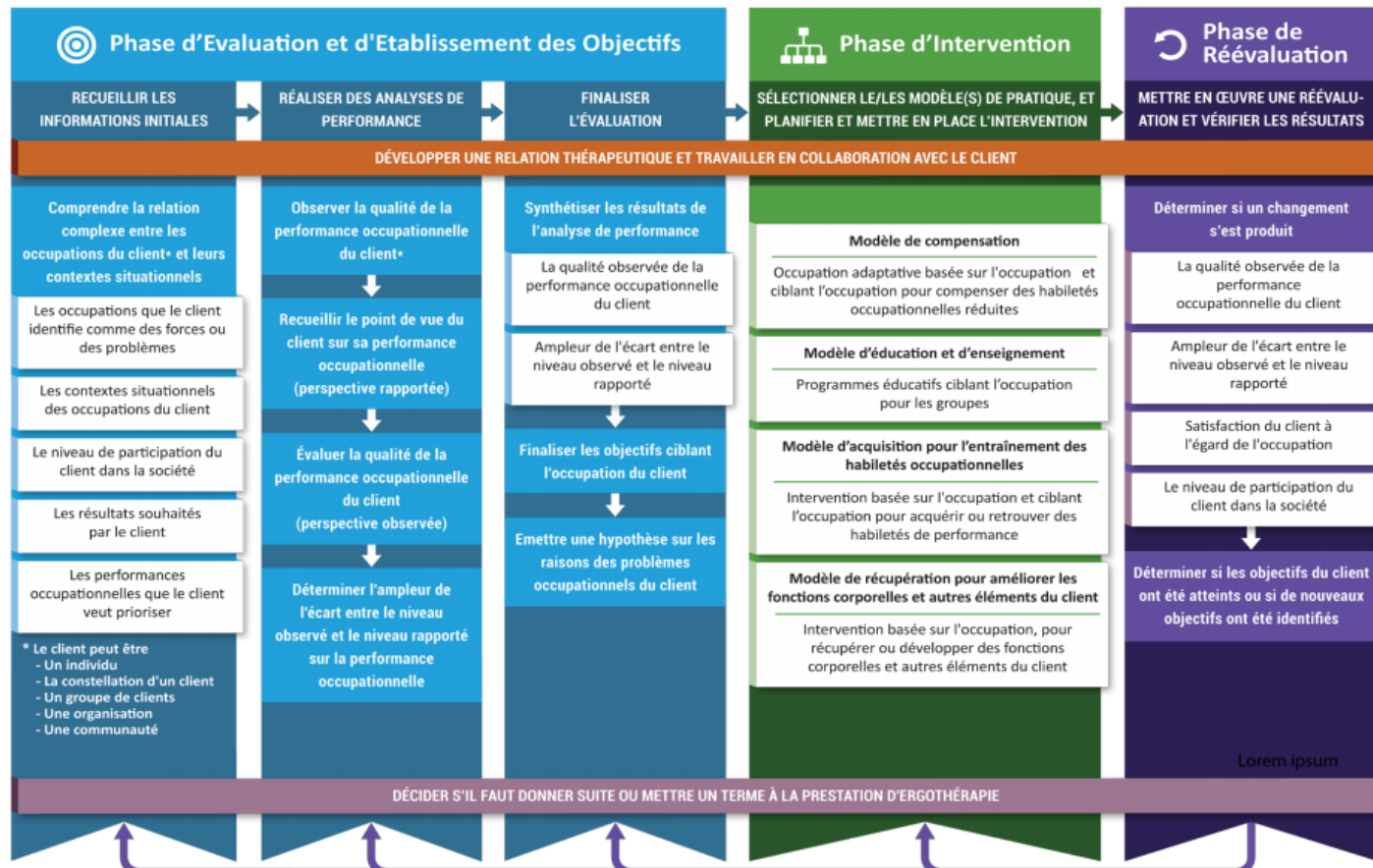
Illustration



Lien avec d'autres processus de pratique en ergothérapie : OTIPM



Représentation graphique du Modèle du Processus d'Intervention en Ergothérapie (OTIPM)



De Fisher, A. G., & Marterella, A. [2019]. *Powerful practice: A model for authentic occupational therapy*. Fort Collins, CO: Center for Innovative OT Solutions.
© Center for Innovative OT Solutions, 2019; peut être photocopié pour usage personnel



Webinaire ACE

Webinaire 3 :

Le cadre Canadien pour un processus de
pratique ergothérapique axé sur les
relations collaboratives (CanPPERC)

Une introduction

Gayle Restall et Mary Egan (2023)



https://caot.ca/site/prac-res/pr/freewebinars/pop?language=fr_FR&client_id=caot

Bibliographie

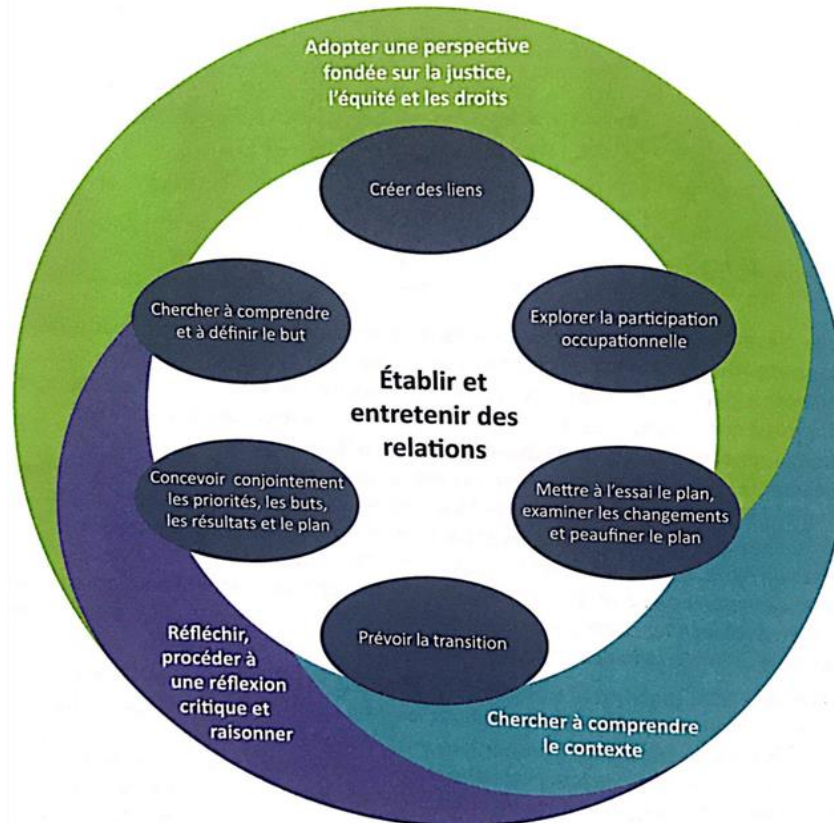


TOWNSEND E., POLATAJKO H. *Habiliter à l'occupation. Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation*. CAOT Publication ACE. 2ème édition. 2013.



Egan M, Restall G, rédactrices. *L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle*. Ottawa, CA : Association canadienne des ergothérapeutes. 2022.

Des questions ?



Restall G, Egan M, Valavaara K, Phenix A, Sack C. Le cadre Canadien pour le processus de pratique en ergothérapie axé sur les relations collaboratives (cadre CanPPERC). Dans : Egan M, Restall G, rédactrices. *L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle*. Ottawa, CA : Association canadienne des ergothérapeutes. 2022. p.134

Calendrier des prochains webinaires

Sujets	Animateur(rice)	Dates
Collaborer pour performer : le partenariat en ergothérapie	Capucine Hamdi Bourgois	4 février 2025
Le cadre Canadien pour un processus de pratique ergothérapique axé sur les relations collaboratives (CanPPERC)	Hélène Faureet Marine Jamain	5 mars 2025
Ergothérapie et féminisme en France : des fondements historiques pour une pratique éclairée	Sandrine Mennesson et Anaïs Giraudier	2 avril 2025
Ecoconception du soin en ergothérapie	Vanessa PILLAIS	19 mai 2025

**LES
WEBINAIRES
DE
L'ANFE**